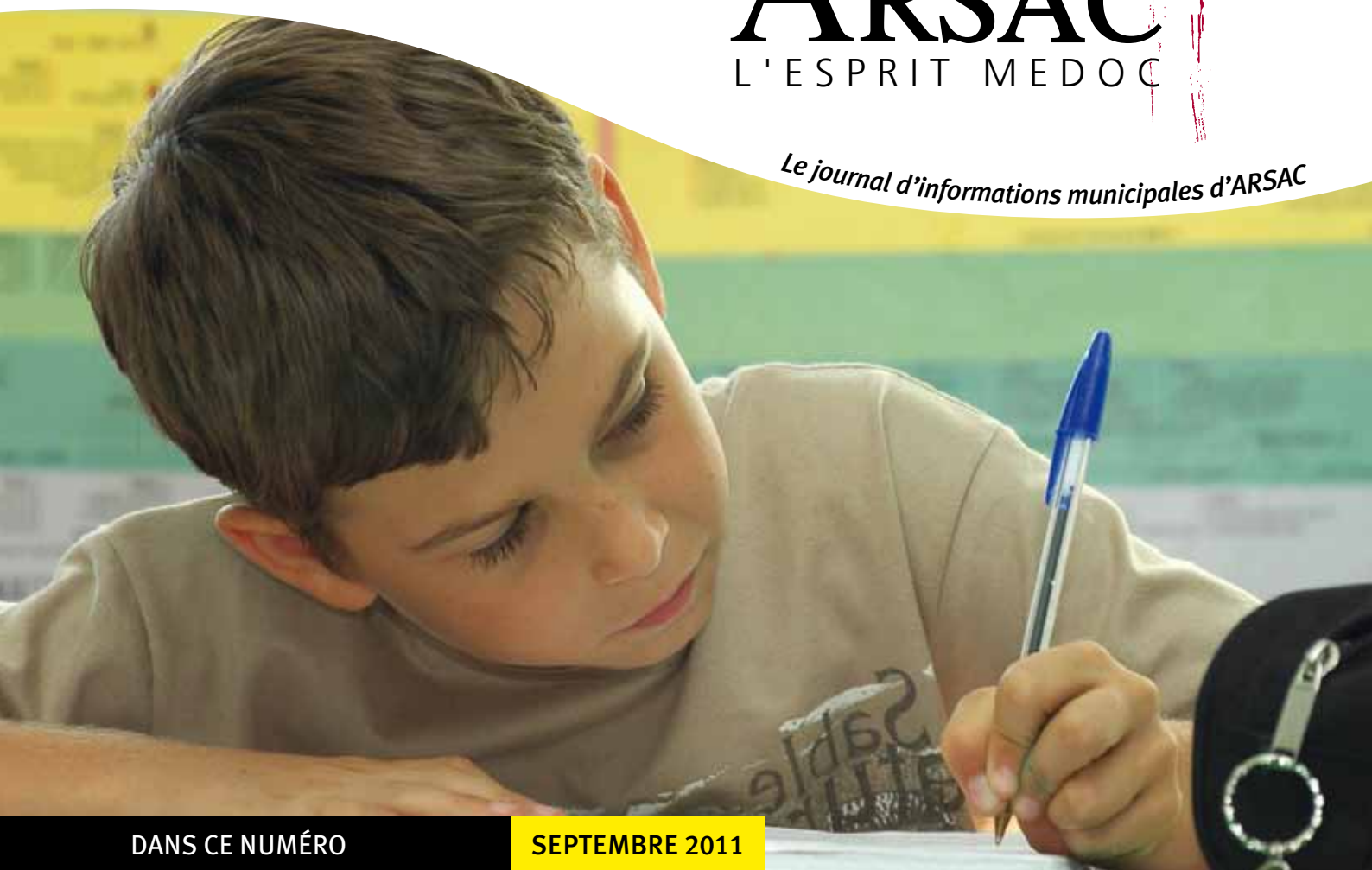




ARSAC

L'ESPRIT MEDOC

Le journal d'informations municipales d'ARSAC



DANS CE NUMÉRO

SEPTEMBRE 2011



Dossier spécial:
RENTÉE SCOLAIRE p08
Nouvelle classe, c'est fait!



BUDGET MUNICIPAL p07
Équilibre et vision d'avenir



En application de la loi du 16 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales, Monsieur le Préfet de la Gironde nous a adressé, le 11 mai 2011, son projet de schéma départemental de coopération intercommunale. Pour notre territoire, une proposition majeure n'a pas manqué de nous interpeller :

- Intégration des communes de Ludon-Médoc, Macau et du Pian-Médoc dans la métropole. Ces trois communes représentent près de 53 % de la population de notre Communauté de Communes et 65 % de ses recettes.

Aujourd'hui, la CdC assure la pleine gestion des compétences qui sont essentielles pour notre vie quotidienne :

- Jeunesse : A.L.S.H., périscolaire
- Petite enfance : crèches, RAM
- Développement économique : ZA Arsac, Le Pian, Ludon et demain Arcins
- Voirie
- Valorisation et collecte des déchets
- Police intercommunale : CISP

De nombreux projets sont en cours dans divers domaines : tourisme, transport, réseaux, voirie. La Communauté de Communes est une structure de proximité qui répond à des valeurs essentielles de solidarité et de mutualisation. Les conseillers communautaires sont issus des conseils municipaux des communes (quatre représentants pour Arsac). Ils sont aussi responsables et garants de la gestion communautaire que de celle de leurs communes respectives. Le Préfet, Dominique SCHMITT, n'a absolument pas tenu compte du travail fait et des actions engagées; nous ne percevons pas les fondements de sa décision. Plus encore, cette dernière n'est accompagnée d'aucune information financière, technique ou fiscale, alors que la loi l'exige. Dans une totale solidarité, les élus de la CdC et des communes concernées s'opposent à ce projet. Nous le combattons avec détermination car ce qui touche nos trois communes voisines nous touchera demain, le schéma étant révisé tous les 6 ans. Le nouveau Préfet, Patrick Stéfanini, que j'ai rencontré le 29 juin, dans un excellent esprit de concertation, a porté la plus grande attention aux arguments précités. Notre CdC est cohérente et œuvre pour le meilleur service apporté à chacun. Nous avons pour elle des ambitions. Les élus de la commune d'Arsac sont solidaires des trois communes concernées aujourd'hui et, dans le même temps, attachés à leur communauté de Communes Médoc-Estuaire. Respectons ce que nous avons construit ensemble. Permettons ce que nous voulons engager ensemble.

LE MAIRE,
Gérard DUBO

SOMMAIRE

Intercommunalité p02

Citoyenneté p04

- Zone 30 : question de cohabitation
- Incendie : des gestes simples pour prévenir, agir et réagir
- Stationnement, le point sur le code
- DFCI : la forêt en surveillance rapprochée
- L'été n'est pas terminé

Réalisations Municipales p06

Budget p07
Équilibre et vision d'avenir

Rentrée Scolaire p08
Nouvelle Classe : c'est fait!
À vos cahiers

État Civil p10

Saison Culturelle [SUPPLÉMENT]

INFOS LÉGALES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Gérard Dubo

DIRECTION DE RÉDACTION :
Christophe Pepin

RÉDACTION :
Zanzibar

CONCEPTION / RÉALISATION :
Agence Newton

PHOTOS :
Fotolia

IMPRESSION :
France 10/11

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC
(produit dans une logique de gestion durable des forêts).

DÉPOT LEGAL :
3^e trimestre 2011

INTERCOMMUNALITE

Objectifs communs, moyens partagés, solutions optimisées.

Autrefois, une commune seule avait les plus grandes difficultés à faire face aux besoins de ses concitoyens. Arsac, intégrée à la Communauté de Communes Médoc-Estuaire, dispose ainsi de moyens partagés plus importants qui servent notre qualité de vie au quotidien.

C'est essentiel et cela permet de défendre la compétitivité et l'attrait de notre petite commune.

Chacun en profite directement, les particuliers comme les acteurs économiques.

En trois temps, voici quelques exemples de cette intercommunalité réussie.



LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le portage des repas est un acte citoyen et solidaire de notre commune en faveur des habitants en situation de fragilité comme les personnes âgées ou en incapacité temporaire ou permanente. Ce service intercommunal permet de soulager ces personnes ne pouvant faire leurs courses ou préparer un repas. Ceux-ci sont livrés à domicile par des personnes dévouées et compétentes. La plus grande attention est portée à la qualité des aliments et à leur diversité. Tous ces repas peuvent être réchauffés au micro-ondes et conservés le temps d'un week-end par exemple.

La livraison des repas est effectuée par le personnel de la CdC Médoc Estuaire. Notre objectif est de créer du lien social et éviter l'isolement.

Pour toute information : 05.57.88.08.08

LA RENTRÉE DU CENTRE DE LOISIRS D'ARSAC – ALSH RENCONTRE AVEC MOHAMED TAJDIRT, DIRECTEUR DU CENTRE DE LOISIRS D'ARSAC

Arsac accueille l'un des six centres de loisirs gérés par la communauté de communes. Notre thématique d'accueil et d'animation concerne plutôt les activités culturelles et l'initiation sportive. Notre démarche semble séduire les parents car nous affichons complet pour la rentrée, près de 100 enfants nous rejoindront dès le 7 septembre.

Nous sommes un centre d'accueil plutôt familial. Ici, chaque enfant fait l'objet d'une grande attention, nous parlons, nous échangeons, les choses qui doivent être dites sont dites. C'est finalement très sain.

Afin de désacraliser cette période de rentrée, toujours un peu stressante, nous recevrons cette année les enfants sous le signe du plaisir et de la joie: une « Rentrée en Folie! ». Dans les cartons pour les prochains mois? Il est prévu la réalisation d'un potager avec un spécialiste passionné qui sera aux côtés des petits jardiniers en herbe... une belle entrée en matière pour sensibiliser les jeunes à l'environnement.



LE CENTRE DE LOISIRS D'ARSAC

10 animateurs accueillent les enfants de 3 à 12 ans
14, avenue de Ligondras - Tél. : 05 57 88 86 57 ou 06 45 75 53 64

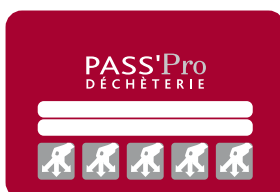
Responsable : Mohamed Tajdir
Horaires : à partir de 7h30 jusqu'à 18h30

LES NOUVEAUX HORAIRES DE VOTRE DÉCHETTERIE

ACCÈS PRO!

Depuis le 1^{er} juin, les professionnels ont accès à la déchetterie moyennant un coût forfaitaire de 75 euros pour 5 dépôts (Carte prépayée Pass'Pro). Les véhicules devront présenter sur leur pare-brise l'autocollant Pass'Environnement.

Pour toute information, retrait de l'autocollant ou du Pass'Pro, rendez-vous à la CDC Médoc Estuaire à Arsac.



**ARSAC : LIEU DIT LA PASSE DE MONTEIL,
AVENUE DE LESCLAUDE.**

*Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Dimanche de 8h30 à 12h*

CITOYEN

L'équipe municipale s'est beaucoup investie dans le renouveau du centre bourg d'Arsac. Cette somme d'efforts personnels a donné le résultat que l'on connaît aujourd'hui. Pourtant, il est dommage de constater des premières traces de dégradations sur les espaces verts notamment. En cette nouvelle rentrée, un rappel à la citoyenneté et au sens des responsabilités de chacun est donc de rigueur. Au cœur de cette citoyenneté, la sécurité est également la priorité de vos élus. Illustrations:

ZONE 30: question de cohabitation

Arsac s'est fixée comme objectif de réaménager le bourg et répondre ainsi à de nouveaux enjeux. Ils concernent notamment la création d'un espace de vie agréable, l'amélioration de la sécurité des usagers et la mise en valeur de notre ville. Résultat: l'ensemble du projet a été traité comme un grand parc où cohabitent **les différents usagers (piétons, cyclistes, conducteurs) à égalité de traitement... et de vitesse de déplacement!** En effet, afin de faciliter la circulation à l'intérieur

de cet espace, l'aménagement retenu s'est appuyé sur la création d'une zone 30 km/h dont les entrées sont annoncées par des plateaux surélevés. Des incitations à ralentir ont été créées comme la création d'une chicane ou de voies étroites. Les trottoirs ont été élargis et l'espace public central mis en valeur. Il devenait urgent d'aller doucement!

STATIONNEMENT, le point sur le code

Les règles de stationnements instaurées à Arsac participent à notre qualité de vie en ville. En respectant celles-ci, chacun y trouve son compte, piétons, cyclistes, automobilistes, mais aussi commerçants et habitants. **Petit quizz pour mettre à niveau nos connaissances:**

1. Quel est le montant maximum de l'amende pour un stationnement sur une place handicapée?
2. Que signifie une bande jaune le long du trottoir?
3. Et une bande alternée?
4. Combien de temps peut-on stationner sur un arrêt minute?

1/ 750 euros maximum
2/ Arrêt et stationnement interdits
3/ Stationnement interdit
4/ Une minute
Élévation!

INCENDIE: des gestes simples pour prévenir, agir et réagir

Le citoyen est un des premiers acteurs de la préservation des forêts. Chacun peut en effet contribuer activement à lutter contre les incendies de forêt, par des gestes simples.

- Préventivement en débroussaillant et en ayant un comportement responsable: éviter les barbecues ou feux de camp ou de jardins à risques, en ne jetant aucun mégot à terre.
- Ensuite, en prévenant immédiatement les forces d'intervention en cas de début de feu identifié et en n'encombrant pas avec des véhicules les voies d'accès des pompiers.

DFCI: la forêt en surveillance rapprochée

La DFCI (entendez la Défense de la Forêt Contre les Incendies) est une organisation centenaire mise en place à la fin du 19^e siècle par les propriétaires forestiers, et aujourd'hui encore animée et gérée par les sylviculteurs. Elle regroupe à Arsac plus de 400 propriétaires fonciers. Le but est ici de préserver notre patrimoine forestier (près de 2000 hectares) de cette catastrophe

naturelle. La DFCI agit sur le terrain en coordonnant les travaux comme ceux par exemple des pare-feux ou des chemins pour les pompiers. L'association a également un rôle de représentant au sein de la DFCI régionale et des pouvoirs publics et travaille aux côtés des sapeurs pompiers qui luttent contre ce fléau.



ANNÉE

DÉBROUSSAILLER, QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE ?

- éliminer tous les bois morts, les broussailles et les herbes sèches,
- couper les arbres trop près des habitations et les arbustes sous les grands arbres,
- espacer les arbres afin que les branches ne se touchent pas,
- élaguer les branches basses jusqu'à une hauteur minimum de 2 mètres,
- se débarrasser des végétaux coupés par broyage, par évacuation en déchetterie ou en les compostant.

En aucun cas, débroussailler, signifie couper tous les arbres !



L'ÉTÉ N'EST PAS TERMINÉ !

Après l'été, des pics de chaleur peuvent toujours survenir.

Le plan canicule a été activé cet été par la mairie. Même si les vacances sont finies, ce plan reste actif car septembre peut être le témoin de hausses de températures exceptionnelles. Dès juin, la Mairie a proposé d'identifier préventivement les personnes âgées ou handicapées isolées et fragilisées. Pour cela, un registre nominatif et confidentiel est toujours ouvert au Centre Communal d'Action Sociale de la mairie. L'inscription y est facultative, mais très recommandée. En effet, même si vous ne vous sentez pas concerné, vous connaissez certainement une personne de votre entourage qui pourrait bénéficier de ce service.



Quelques recommandations :

- Se protéger de la chaleur.
- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes, fermer les volets et les rideaux, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir la nuit en provoquant des courants d'air.
- Se rafraîchir.
- Rester dans les pièces de votre domicile les plus fraîches ou dans les endroits rafraîchis de votre commune. Prendre régulièrement dans la journée des douches ou s'humidifier le corps (cou, bras...) à l'aide d'un brumisateur ou d'un gant de toilette.
- Boire et continuer à manger.
- Boire le plus possible, même sans soif.
- Se faire aider.
- Demander de l'aide à un parent, un voisin si la chaleur vous met mal à l'aise.

BREVES

10 septembre 2011

Le Forum des Associations à la plaine de Soubeyran (ou salle Panchon si pluie)

La troisième édition de ce forum se déroulera le samedi 10 septembre prochain, entre 10 et 17h, sur la plaine de Soubeyran. Il donnera l'occasion aux associations de présenter leurs activités et d'accueillir les futurs sociétaires de la saison 2011/2012. L'installation habituelle des associations se déroulera sur le site à partir de 8 heures.

RÉALISATIONS MUNICIPALES

Dans tous les domaines, les résultats obtenus, grâce à l'investissement et la détermination de l'ensemble des élus du Conseil Municipal, ont dépassé les objectifs que nous nous étions fixés.

- **L'aménagement du Bourg**, que chacun se plaît à louer, était une priorité. Ce projet, devenu réalité, correspond tout-à-fait à nos attentes. Pour la très grande majorité des Arsacais, il donne satisfaction dans ses fonctionnalités. Toute l'équipe en charge de ce lourd dossier est à féliciter et remercier (montant investi 2 500 000,00 €).
- Dans le même temps, avec la large contribution de la Communauté de Communes, 650 000 € ont été investis dans **la voirie de notre territoire**.

Ces investissements lourds et très « visibles » ne doivent pas occulter le travail considérable réalisé dans tous les autres domaines tels que :

- le social,
- l'associatif,
- le culturel,
- l'environnement et la signalétique,
- le site internet,
- le P.L.U.,
- et bien évidemment le scolaire et le périscolaire.

Pour l'année 2011, malgré un contexte économique incertain, les élus ont unanimement validé des programmes ambitieux en respectant l'engagement de ne pas augmenter les impôts.

Pour l'essentiel :

- **La poursuite de l'aménagement du Bourg :**
 - > du plateau surélevé du collège au rond-point de la Boétie, en traitant l'entrée de la Bergerie.
 - > sous réserve de transactions foncières, **la liaison piétonnière du parking de la boulangerie vers la place Camille Godard.**
- **Les bâtiments communaux :**
 - la Bergerie :**
 - > remise en état des anciens vestiaires,
 - > étanchéité des terrasses,
 - > entretien de la bâche.
 - Les écoles :**
 - > remplacement des menuiseries aluminium de l'école maternelle,
 - > réalisation d'un plafond dans la salle de jeux,
 - > réhabilitation de la salle informatique en classe élémentaire afin de répondre aux besoins du nouveau poste obtenu,
 - > acquisition de matériels informatiques et tableaux numériques.

L'éclairage public :

La nouvelle législation impose une mise aux normes avant 2015, une première tranche sera réalisée cette année.

Plus de la moitié des six années de mandat s'est déjà écoulée.

Sans faire un bilan exhaustif, il est bon de rappeler ce qui a été réalisé et d'évoquer ce qui va l'être.

Ces gros postes d'investissement ne doivent pas faire oublier la multitude de travaux réalisés par notre personnel municipal dont je me plais à souligner, une nouvelle fois, la compétence et l'efficacité.

Rappelons encore que le patrimoine communal va s'enrichir de plusieurs hectares de propriété par le biais d'acquisitions diverses (environ 300 000,00 €).

Soulignons, pour finir, une nouveauté : à partir du 1^{er} octobre, sera mis en place un portage de repas à domicile destiné aux personnes âgées, handicapées ou habitants de la Communauté de Communes en incapacité temporaire ou permanente d'assurer leur alimentation.

Pour les années 2012 et 2013, plusieurs projets importants pour notre Commune verront le jour :

- **La poursuite de l'aménagement du Bourg avec :**
 - > la liaison la Boétie / le centre Bourg,
 - > la rue de l'Abbé Frémont,
 - > le cheminement doux la Boétie / la Laurina,
 - > et surtout l'espace situé entre les écoles et la Mairie.
- **Un bilan énergétique** de l'ensemble des bâtiments communaux sera effectué par un bureau spécialisé en vue d'économies d'énergie.
- A notre initiative, les élus de la Communauté de Communes travaillent sur **la reprise de l'ensemble des voiries communales**. De ce fait, les routes de notre village bénéficieront, dans cette attente, de l'entretien courant.
- **Le projet majeur de ces deux ans de mandat à venir est « l'école de demain »**. Des groupes de réflexion travaillent sur l'ensemble de notre problématique scolaire-périscolaire-associatif. L'objectif fixé est de répondre aux besoins actuels en termes de qualité d'accueil, de normes et d'accessibilité, mais il faut surtout évaluer quels seront nos besoins à moyen et long termes afin d'accueillir nos enfants dans les meilleures conditions et donner à nos enseignants ainsi qu'à notre personnel municipal (restauration scolaire entre autre) le meilleur outil de travail.

Tous ces projets s'inscrivent dans une logique d'objectifs et ne seront réalisés qu'à condition qu'ils ne nous contraignent pas à des augmentations d'impôts locaux ou à un endettement excessif. Il faut tenir compte, en effet, des obligations qui sont les nôtres, en termes d'entretien courant et de vie quotidienne de notre collectivité. Cette dernière doit être assurée dans les meilleures conditions, au service de tous.

BREVES

Nos aînés

Une enquête pour répondre à leurs attentes

Aux côtés de la Communauté de Communes Médoc Estuaire, Arzac a lancé une campagne destinée à diagnostiquer les besoins des personnes âgées sur l'ensemble du territoire et ainsi orienter les élus en matière de politique sociale et de développement local. Pour se faire, 600 enquêtes ont été diligentées par la CdC dont 75 sur Arzac.

D'autre part, sur les aidants familiaux, une étude est en cours. Une étudiante en psycho-sociologie rédige un mémoire basé sur les interviews de ces derniers dont le but est de faire émerger leurs besoins (environ 80 personnes ont été vues).

Une séance publique de restitution aura lieu dans le courant du mois d'octobre. Venez nombreux !

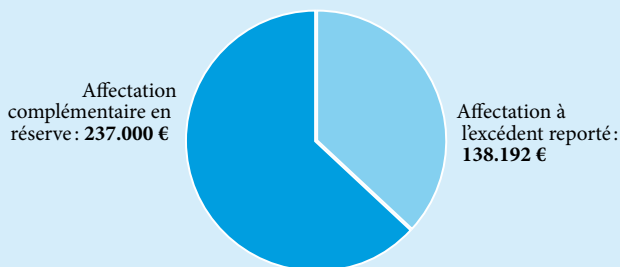


BUDGET:

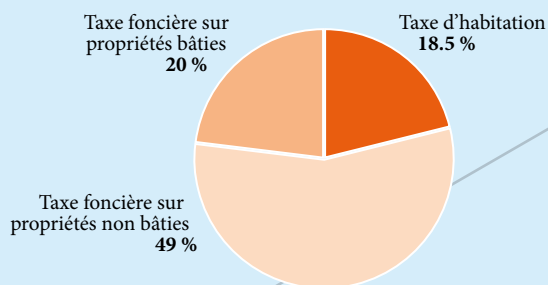
ÉQUILIBRE ET VISION D'AVENIR

Voici pour l'année 2011 les grands postes budgétaires de votre commune. Vous le constaterez l'engagement d'équilibre et de maîtrise des dépenses de fonctionnement a été respecté et ceci sans augmentation des taxes locales. Cette gestion saine a permis de compléter l'investissement tout en assurant l'entretien du patrimoine et en améliorant l'équipement. Avec de tels fondamentaux, nous sommes en mesure de faire face sereinement à nos futurs besoins.

AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2010

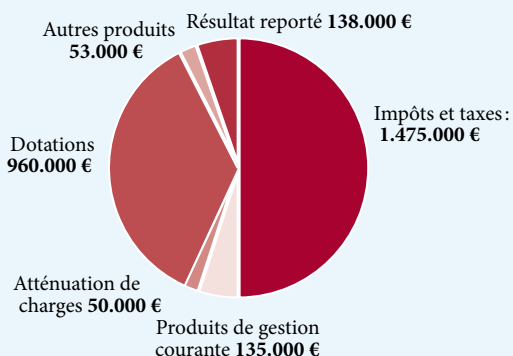


TAXES LOCALES INCHANGÉES

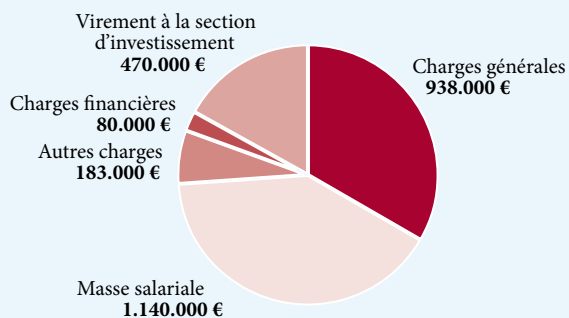


BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2011: 2.811.000 €

RECETTES PRINCIPALES:

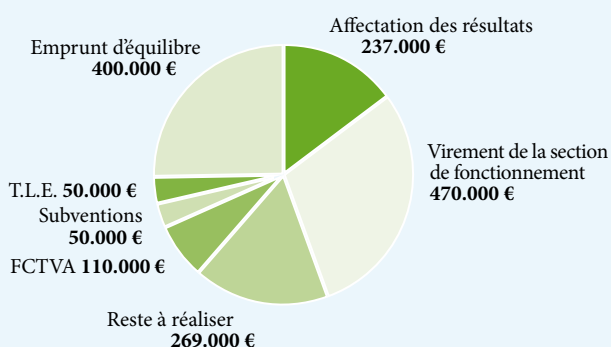


DÉPENSES PRINCIPALES:

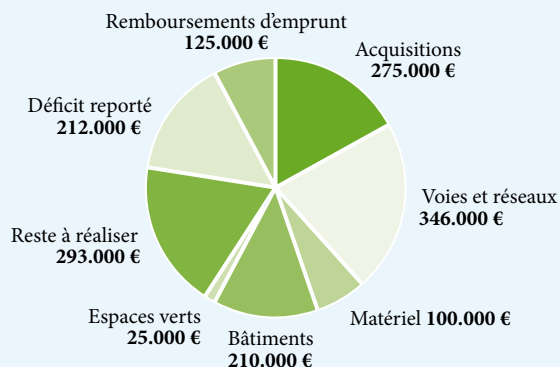


BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2011: 1.586.000 €

RECETTES PRINCIPALES:



DÉPENSES PRINCIPALES:





Rentrée scolaire

NOUVELLE CLASSE : C'EST FAIT !

08 / ARSAC, l'Esprit Médoc



C'était l'information attendue par les enseignants et les parents. L'Éducation Nationale a en effet donné son feu vert pour l'ouverture d'une nouvelle classe élémentaire. C'est une conséquence logique du nombre croissant d'élèves inscrits au cours des années 2010-2011.

MOBILIERS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

L'école possède déjà l'équipement nécessaire pour cette nouvelle classe et il suffira de reconvertir la salle informatique. Une classe « ultra mobile » sous forme de valise informatique dotée de 16 PC permettra aux enseignants de poursuivre l'apprentissage des nouvelles technologies. De plus, la municipalité a prévu la dotation de deux tableaux numériques à l'école élémentaire (pour les CP). Enfin, cet été, des travaux ont été réalisés afin d'optimiser les performances environnementales du bâtiment, les économies d'énergies et la prise en compte du bien-être et de la sécurité de tous.

LES ÉQUIPES

Les enseignantes de l'école maternelle accueilleront les 139 élèves répartis en 5 classes :

M.Latry, directrice (petite section), L.Bras (petite et moyenne sections), S.Ecoutin (moyenne section), N.Clément (moyenne et grande sections) et C.Renoud (grande section) sont aidées au quotidien par les Atsem (agent technique spécialisé à l'école maternelle) : S.Partrofort, C.Barrouqueyre, M.Moraud, M.Sénorine, C.Kanny et A.Decrock.

Dix classes à l'école élémentaire sous la houlette de monsieur le directeur Philippe Josse (CE2) et son équipe : (CP) Mme Giraud Catherine et Mme Duclos Mireille, (CP/CE1) Mlle Joli Caroline, (CE1) Mme Commet Patricia, (CE1/CE2) Poste non pourvu à l'heure où nous parlons, (CM1) Mme Klein Valérie, (CM1) Mme Marino Cécile, (CM2) Mr Sentout Nicolas, (CM2) Mme Vignau Isabelle.

Les mi-temps de Mme Klein et de Mr Josse seront assurés par Mme Gaurrigoux Laurence.

BREVES

RUGBY : concours des jeunes arbitres

En complément de leur pratique de joueur, 5 jeunes (dont 3 de notre commune) issus des moins de 15 ans de l'ERCM (l'école de rugby de Cantenac), ont participé à un concours « découverte de l'arbitrage » organisé par la FFR.

Après avoir passé les différentes épreuves qualificatives ils ont été invités à participer à un concours final qu'ils ont brillamment remporté devant des clubs prestigieux comme Auch ou Biarritz. Cerise sur le gâteau, ce titre de n°1 leur a permis d'être honorés sur la pelouse du Stade de France, devant 80000 spectateurs, à la mi-temps de

la finale de Top 14 qui opposait Toulouse à Montpellier.

Pour preuve de la qualité de la formation dispensée par l'ERCM, 2 jeunes de 15 ans sont recrutés par l'Union Bègles Bordeaux pour rejoindre les rangs de leur équipe des moins de 17 ans...

En cette année de Coupe du Monde chez les mythiques All Blacks, l'École de Rugby de Cantenac Medoc va fêter ses 10 ans d'existence, si vous souhaitez participer à cette belle aventure, n'hésitez pas à la rejoindre, elle accueille tous ceux qui soutiennent l'épanouissement de nos petits médocains...

EN SEPTEMBRE 2012, 252 ÉLÈVES SONT ATTENDUS CONTRE 246 L'AN PASSÉ.



À VOS CAHIERS!

LES VACANCES

RENTÉE DES ENSEIGNANTS : VENDREDI 2 SEPTEMBRE 2011

RENTÉE DES ÉLÈVES : LUNDI 5 SEPTEMBRE 2011

TOUSSAINT:

FIN DES COURS

22 OCTOBRE

NOËL:

17 DÉCEMBRE

HIVER:

18 FÉVRIER

PRINTEMPS:

14 AVRIL

ÉTÉ:

5 JUILLET

REPRISE DES COURS

3 NOVEMBRE

3 JANVIER

5 MARS

30 AVRIL

4 SEPTEMBRE

09 / ARSAC, l'Esprit Médoc

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Ouverture:

De 7h à 8h15 (ouverture des classes à 8h20).

De 16h30 à 18h30

Tarifs restaurant scolaire

Elémentaire: 2,55 €

Maternelle: 2,40 €

LE COLLÈGE PANCHON D'ARSAC

Principal: Mr P. Del Meico

Principale Adjointe: Mme Gatineau

Gestionnaire: Mme C. Villeneuve

CPE: M. Verfaillie

Infirmière: Audebert

C.O.P: Mme S. Pays

Tél.: 05 56 58 85 60

Email: ce.0332704k@ac-bordeaux.fr

TARIF ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

(selon le quotient familial)

Matin	Soir (tarif horaire)
1,40 € (QF <600)	0,75 €
1,50 € (QF <800)	0,80 €
1,60 € (QF <1500)	0,85 €
1,70 € (QF >1500)	0,90 €

• **Rentrée des 6^{ème}:** le lundi 5 septembre à 8h

• **Rentrée de tous les autres élèves:**
le mardi 6 septembre à 8h.

Le collège sera ouvert au public le 29 août à partir de 8h.

590 ÉLÈVES RÉPARTIS DANS 22 CLASSES
SONT ATTENDUS POUR CETTE RENTÉE.



4 classes
de niveau
3^{ème}



6 classes
de niveau
4^{ème}



5 classes
de niveau
5^{ème}



7 classes
de niveau
6^{ème}





ÉTAT CIVIL

Du 01/06/2010 au 31/12/2011

MARIAGES :

- CHALMÉ Damien et PHILIPPART Stéphanie, mariés le 04/06/2010
- OLLAGNON Bernard Albert Denis et DURIEUX Christine Isabelle, mariés le 05/06/2010
- BOUCHET Geoffroy Guillaume et LARGY Laurence Marina, mariés le 26/06/2010
- MAYEUR Cédric et DUPOUY Solenne Muguette Madeleine, mariés le 14/08/2010
- DEBRIE David et ORANGER Chrystèle, mariés le 21/08/2010
- DUROU Benoit Antoine et SAINT-LEZER Virginie, mariés le 04/09/2010
- SARDO Yannick Michaël et PEYOT Katia, mariés le 25/09/2010
- AUTOFAGE Frédéric, Christian et TRAINAUD Olivia, mariés le 25/09/2010
- PETIT Gilbert Julien et COURT Brigitte, mariés le 18/12/2010

AVIS DE NAISSANCE :

- Lola, Alyssa DOUSSINET née le 28/06/2010 à Bruges (Gironde)
- Manon Clara SAINT ARNOULD née le 29/06/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Malorie DUPUY née le 12/07/2010 à Bruges (Gironde)
- Jade, Marie, Sarah CASANOVA née le 21/07/2010 à Talence (Gironde)
- Timéo BLANCO né le 1^{er}/10/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Tom NADOLNY né le 27/10/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Mathis CONDOMINES né le 15/11/2010 à Bruges (Gironde)
- Marwan TAJDIRT né le 23/11/2010 à Bruges (Gironde)
- Juan TARRADE né le 03/12/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Louise, Marie, Bénédicte GARY né le 08/12/2010 à Bruges (Gironde)
- Sofia, Naïa ELGHARBI née le 12/12/2010 à Bordeaux (Gironde)

DÉCÈS :

- Jean-Marie Lucien GACHET décédé le 28/06/2010 à Arzac (Gironde)
- Christian Jean-Louis DUBO décédé le 04/07/2010 à Bruges (Gironde)
- Georges Max MEYNIER décédé le 16/07/2010 à Arzac (Gironde)
- Irène DELBONNEL veuve BRUN décédée le 18/07/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Renée LEDUC épouse MORAND décédée le 27/07/2010 à Arzac (Gironde)
- Marie-Thérèse ROBERT décédée le 31/07/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Raymonde Paulette HAUTIER veuve FONTAINE décédée le 17/08/2010 à Arzac (Gironde)
- Marie-Jeanne BUSSELET veuve BERNALEAU décédée le 22/08/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Irène FÉVRIER veuve THEWES décédée le 31/08/2010 à Arzac (Gironde)
- Rosalie ADAMEK veuve LAFFARGUE décédée le 30/09/2010 à Arzac (Gironde)
- Bernadette, Marthe, Ernestine RENAULT veuve LESTRUHAUT décédée le 09/10/2010 à Arzac (Gironde)
- André MAYNE décédé le 07/10/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Madeleine, Lucie, Léonie REICHMUTH veuve FORTIN décédée le 26/10/2010 à Arzac (Gironde)
- Colette LOSA divorcée LANSADÉ décédée le 23/10/2010 à Saint-Martin-Vésubie (Alpes-Maritimes)
- Marie, Paulette PEYRUSE veuve BOYANCIER décédée le 27/11/2010 à Arzac (Gironde)
- Christian, Raymond, Michel COUSSEAU décédé le 13/12/2010 à Bordeaux (Gironde)
- Roger, René CHRISTMANN décédé le 18/12/2010 à Bruges (Gironde)

BREVES

Cimetière

Appel à informations

Voilà maintenant un an que la commune s'est engagée dans une procédure de reprise des concessions en état d'abandon, la durée légale étant de 3 ans. Au bout de cette période, les concessions reviendront à la commune. 110 tombes sont concernées par cet acte administratif. Dès et déjà certains concessionnaires ou

descendants se sont manifestés et ont déclaré leurs intentions (abandon ou remise en état). Un panneau est implanté devant chaque tombe impliquée dans la procédure. Aussi, si vous êtes susceptible de fournir des renseignements sur ces sépultures, merci de les communiquer en mairie.

Du 01/01/2011 au 31/07/2011

MARIAGES :

- **CORMARY Jean-Michel** et **FAURÉ Fabienne Isabelle Pascale**, mariés le 1^{er}/04/2011
- **BONATO Patrick, Hubert, André** et **HANOCQ Fabienne, Monique**, mariés le 21/05/2011
- **RAMBAUD Régis** et **GOGUERY Karine, Sylvie**, mariés le 11/06/2011
- **GOGUERY Olivier, Jean, Baptiste** et **MARTIN Stéphanie, Marie, Mathilde**, mariés le 11/06/2011
- **BERDINEL Ludovic, Paul, Max** et **BUSSON Vanessa, Maryse**, mariés le 18/06/2011
- **CHENUSSON Christophe, André** et **LE BOURHIS Corinne, Annick**, mariés le 18/06/2011
- **DUCLOT Rémi** et **GRAZINI Sophie, Isabelle**, mariés le 18/06/2011
- **CHEYREAU Jean-Louis** et **BERNEUIL Cécile**, mariés le 25/06/2011
- **LETELLIER Stéphane, Jean, Dominique** et **LESSIRE Anne-Lise**, mariés le 02/07/2011
- **BUFFA Antoine, Yves** et **BENOIT Marjorie**, mariés le 16/07/2011
- **ARNAUD Philippe, Jean- Pierre** et **Net Laëtitia**, mariés le 23/07/2011

AVIS DE NAISSANCE :

- **Tristan, Bareck, Pierre** **ANDRÉ-FAYDI** né le 06/01/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Aldric, Istvan** **BILLOT** né le 03/02/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Corentin** **DUBERN-DOS SANTOS** né le 01/03/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Anjaranirina, Ulriche, Bodilahy** **POUMÈS** né le 02/03/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Farah** **ZIBOUH** née le 14/03/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Manon, Dorothée, Nicole** **BERNALEAU** née le 21/03/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Maëly** **CHAUVIN** née le 06/04/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Inès** **BOURDON** née le 11/04/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Marie, Bernadette, Colette** **FROGER** née le 11/04/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Elouann, Lucas** **GUILLOT** né le 13/04/2011 à Bruges (Gironde)
- **Noah, Jean-Pierre** **ARNAUD** né le 19/04/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Loélya, Chloé** **GARNIER** née le 1^{er} /05/2011 à Bruges (Gironde)
- **Maëva, Annaëlle** **LEVREAU** née le 08/05/2011 à Bruges (Gironde)
- **Louise, Oihana** **CUQUEL** née le 31/05/2011 à Pau (Pyrénées Atlantiques)
- **Pauline, Mary, Anaëlle** **LOUIS** née le 04/06/2011 à Bruges (Gironde)
- **Alexy, Louis, Roger** **MAURY** né le 19/06/2011 à Bordeaux (Gironde)

- **Lola, Marie** **VERGEZ** née le 27/06/2011 à Bruges (Gironde)
- **Lina, Alice** **PETIT** née le 01/07/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Rafael, Antoine** **BRICE** né le 9 juillet 2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Bastien, Tilio** **TURSAN** né le 21/07/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Abygaelle, Lynne** **OUVRARD** née le 15/07/2011 à Pessac (Gironde)
- **Hugo** **PAUVERT** né le 11/10/2009 à Bordeaux (Gironde)
- **Jules** **PAUVERT** né le 03/08/2011 à Bordeaux (Gironde)

DÉCÈS :

- **Raymond Marcel Jules** **CHAUVET** décédé le 31/12/2010 à Arsac (Gironde)
- **Colette Octavie Joséphine** **DECROO** veuve **SEGUIN** décédée le 05/01/2011 à Arsac (Gironde)
- **Raymonde Catherine** **ROBIN** veuve **ROSES** décédée le 21/01/2011 à Arsac (Gironde)
- **Lucienne Joséphine** **MÉLIS** veuve **BOUTIÉ** décédée le 1^{er}/02/2011 à Pessac (Gironde)
- **Huguette** **GRANGER** veuve **HAMONEAU** décédée le 12/02/2011 à Arsac (Gironde)
- **Berthe Paulette Renée** **BERJONNEAU** veuve **CAUCHOIS** décédée le 22/02/2011 à Arsac (Gironde)
- **Jean-Pierre** **RIDET** décédé le 04/03/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Marie Louise Arlette** **THÉOLEYRE** veuve **MONTAGNE** décédée le 11/03/2011 à Arsac (Gironde)
- **Raymonde Andrée Georgette** **COLLIN** veuve **LEFÈVRE** décédée le 08/04/2011 à Arsac (Gironde)
- **Lucie Henriette** **LOZES** veuve **SOUQUE** décédée le 19/04/2011 à Arsac (Gironde)
- **Yolande Frida Magdeleine** **LEFEVRE** épouse **MARTIN** décédée le 18/04/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **René Maurice Gaston** **MALLARD** décédé le 27/04/2011 à Arsac (Gironde)
- **Pierre** **AUGEAU** décédé le 21/05/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Augustine, Marie** **GENÊTE** décédée le 02/06/2011 à Arsac (Gironde)
- **Marthe, Henriette** **GOSSE** décédée le 28/06/2011 à Arsac (Gironde)
- **Catherine, Yvonne** **BOYANCE** décédée le 27/06/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Zorica** **DOBROSLJEVIC** décédée le 05/07/2011 à Arsac (Gironde)
- **Agnès** **SENCEY** décédée le 04/07/2011 à Bordeaux (Gironde)
- **Jean-Claude Gabriel Robert** **COUTURIER** décédé le 08/07/2011 à Arsac (Gironde)
- **Pierre** **LAPOUGE** décédé le 12/07/2011 à Arsac (Gironde)
- **Denise** **MANO** décédée le 23/07/2011 à Bordeaux (Gironde)

MEMENTO SERVICES

MAIRIE D'ARSAC:

Horaires d'ouverture: le lundi 15h-18h; du mardi au vendredi 9h-12h et 15h-18h; Samedi, permanence 9h-11h
05 56 58 82 23

PERMANENCE DU SERVICE SOCIAL:

tous les derniers vendredis du mois, 9h-12h et 15h-18h
05 56 58 82 23

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE:

mardi 16-18h; mercredi 10h30-12h et 14h30-18h;
vendredi 16h-18h30; samedi 10h-12h30
05 57 88 86 56

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDOC ESTUAIRE:

05 57 88 08 08

DÉCHETTERIE DE LA CDC

Route du Pian-Médoc
Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Dimanche de 8h30 à 12h

Police Intercommunale - **05 57 88 95 95**

Gendarmerie - **17**

Pompiers - **18**

Aide médicale d'urgence - **15**

ALSH- **05 57 88 86 57**

Ecole Maternelle - **05 57 88 86 51**

Ecole Élémentaire - **05 57 88 86 50**

Collège de Panchon - **05 56 58 85 30**

RPA « Les Sources de Sescas » - **05 56 58 81 39**

Maison de retraite « Le Home Médocain » - **05 57 88 56 56**

La Poste - **05 56 58 82 19**

EDF Pauillac - **www.edf.fr**

Gaz de Bordeaux - **www.gazdebordeaux.fr**

Lyonnaise des eaux - **www.lyonnaise-des-eaux.fr**

Réseau Trans-Gironde - **0974 500 033**

Bac « Les deux rives » à Lamarque - **05 57 42 04 49**

SNCF - **05 57 88 10 44**

BREVES

Présentation en Mairie sur planches du diagnostic préalable à la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme

Depuis la mi-août et jusqu'à la fin octobre 2011, il est présenté, en Mairie, à l'attention des Arsacais et des Arsacaises, sur planches, le diagnostic préalable à la révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme.

Par ailleurs, un registre est mis à la disposition des administrés pour noter toutes observations.

Enfin, une réunion publique portant sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) se tiendra en Mairie fin octobre, à une date qui sera fixée ultérieurement.

www.arsac.fr *Indispensable pour tout savoir sur votre commune : actualités municipales, agenda des manifestations, services communaux, renseignements administratifs, imprimés à télécharger, histoire d'arsac, vie associative, sport, culture, loisirs, news letter.*
Inscrivez-vous à la lettre d'information pour suivre les actualités municipales et la mise à jour du site !



Mairie d'Arsac

14, avenue de Ligondras - 33460 **ARSAC**
Tél. : 05 56 58 82 23 - Fax : 05 56 58 80 22